

Formation initiale des familles d'accueil du canton de Vaud

Cours de base 2027

*Sur mandat de la Direction générale de l'enfance
et de la jeunesse du canton de Vaud (DGEJ)*

Haute école de travail social Lausanne

Contexte et objectifs

Conformément à ce que la loi sur la protection des mineurs a prévu, la Direction générale de l'enfance et de la jeunesse du Canton de Vaud (DGEJ) a pour mission de mettre en place une formation de base pour les familles d'accueil. Celle-ci a pour visée générale de renforcer les connaissances et compétences de ces dernières dans l'accueil des enfants placés.

La DGEJ a confié à la Haute école de travail social Lausanne (HETSL) le mandat de concevoir et d'organiser cette formation.

Cette formation tend à permettre aux familles d'accueil d'acquérir des repères essentiels pour renforcer leur posture et enrichir leur pratique quotidienne, afin de s'inscrire de manière ajustée dans le dispositif de protection de l'enfance.

Dans cette perspective, la formation vise plusieurs objectifs :

- Acquérir des connaissances sur les obligations, règlements et procédures en vigueur afin de se situer, en tant que famille d'accueil dans le dispositif d'accompagnement et de protection de l'enfant.
- Développer des repères pour accueillir et accompagner les enfants confiés, à partir de thématiques et d'enjeux spécifiques à l'accueil familial.
- Développer et renforcer sa posture de famille d'accueil dans l'accompagnement d'enfants ayant des besoins spécifiques et des appartenances multiples.
- Problématiser et faire évoluer sa pratique de famille d'accueil, en s'appuyant sur l'expérience des participant·e·s et les apports des intervenant·e·s.

Public cible et conditions d'admission

La formation s'adresse aussi bien aux familles qui accueillent des enfants à moyen-long terme ou en relais (week-end et vacances) depuis longtemps qu'aux familles récemment agréées et/ou en voie de débiter un premier accueil.

Pour être admis·e·s à la formation, les participant·e·s doivent avoir au préalable obtenu une autorisation d'accueil délivrée par la DGEJ.

Organisation de la formation et intervenant·e·s

La formation comprend 33 heures de cours au total. Elle est constituée de cours de base correspondant à 27 heures de formation, et de cours à choix, correspondant à 6 heures de formation. Les cours ont lieu en soirée ou le samedi.

Pour obtenir l'attestation de suivi de la formation initiale des familles d'accueil du canton de Vaud, les cours de base et les cours à choix doivent avoir été suivis.

Les cours de base se déroulent une année sur deux (généralement entre janvier à juin), le soir en semaine ou les samedis.

A partir des objectifs de formation ci-dessus, les thématiques suivantes sont abordées dans les cours de base :

- Cadre d'intervention et rôle des différent·e·s acteurs et actrices concerné·e·s.
- Repères légaux : droits, devoirs et responsabilités des différents·e·s acteurs et actrices concerné·e·s.
- Rôle et positionnement des familles d'accueil dans les collaborations.
- Développement de l'enfant et enjeux pour la pratique des familles d'accueil.
- Attachement, loyautés et besoins spécifiques des enfants placés.

Formation initiale des familles d'accueil du canton de Vaud

Les cours à choix permettent d'approfondir des enjeux utiles pour l'accueil des enfants placés en lien avec des thématiques spécifiques. Ils sont également lieu le soir en semaine ou les samedis.

Sur un plan pédagogique, la formation conjuguera des apports de connaissances et des moments d'échanges, avec une mobilisation continue de l'expérience des participant·e·s.

Les intervenant·e·s proviennent de la HETSL, de la DGEJ et du champ de la psychologie.

Lieu et dates des cours de base

Les cours de base ont lieu dans les locaux de la HETSL, chemin des Abeilles 14 à Lausanne.

Un calendrier des dates de la formation de base est disponible sur la page internet de la formation. En temps voulu, les dates des cours à choix seront également disponibles sur ce même site.

Présence et participation à la formation

La présence active et régulière des participant·e·s est requise afin de garantir une dynamique de formation propice aux échanges, au partage d'expériences et à l'implication de chacun·e.

Obtention des attestations

Au terme de la formation de base, une attestation de suivi des cours est délivrée, dont une copie est transmise à la DGEJ. Il en va de même pour les formations continues.

L'attestation de suivi de la formation initiale des familles d'accueil du canton de Vaud est délivrée lorsque les conditions suivantes sont remplies :

- avoir participé au moins à 80 % des enseignements de la partie « cours de base » ;
- avoir participé à l'ensemble des 6h de cours à choix.

Les sessions de formations continues dédiées aux familles d'accueil et suivies à partir du 1^{er} janvier 2026 peuvent être partiellement ou totalement reconnues au sein de la formation de base. Il appartient aux familles d'accueil concernées d'adresser leur éventuelle demande de reconnaissance aux responsables de la formation, en mentionnant l'année de suivi de la formation continue en question.

En cas d'absence prévue ou imprévue à l'un des cours à choix auquel il ou elle s'est initialement inscrit·e, le ou la participant·e est tenu·e de s'inscrire à un autre cours à choix proposé.

Conditions financières

L'entier des frais de formation est pris en charge par la DGEJ qui gère le règlement de la facture.

Ce service prend également en charge les éventuels frais de baby-sitting en lien avec le suivi de la formation. Pour toute question à ce sujet, veuillez contacter votre chargé d'évaluation de référence (CEMA) au sein de la DGEJ.

Inscription et renseignements

Pour les cours de base, le délai d'inscription est fixé au jeudi 19 novembre 2026. L'admission se fait sur la base des bulletins d'inscription reçus par ordre d'arrivée. Le nombre de participant·e·s est limité à 24 personnes. Un nombre minimum de 18 participant·e·s est requis pour que la formation puisse démarrer.

L'inscription se fait en ligne via le lien : <https://hetsl.wufoo.com/forms/w1is2lyv0exjppc/>

Formation initiale des familles d'accueil du canton de Vaud

Des informations concernant l'inscription aux cours à choix de la session de l'automne 2027 seront données dans le courant du printemps 2027.

Sous certaines conditions, des sessions de formations continues dédiées aux familles d'accueil pourraient être reconnues. Voir le règlement de la formation pour plus de détails.

Renseignements concernant les aspects administratifs

E-mail : ufc.favd@hetsl.ch

Renseignements concernant le cursus de formation :

Anne-Françoise Pont Chamot, Marc Devigne, co-responsables de la formation

E-mail : anne-francoise.pont-chamot@hetsl.ch, marc.devigne@hetsl.ch